Image not found or type unknown

Rente suite à une accident de travaille

Par **Abdelali Khaouil**, le **17/04/2018** à **05:58**

bonjour. je suis italien j'ai une rente suite à une accident de travaille en italie.j'ai déclaré aux impôt sur le revenue de 2015 et 2016.
la demande est ce que cette rente va déclaré aux impôt en france ou non ?
je veux savoir si la rente qui viennent d'un autre payé est considéré un resource pour la MSA ? MERCI
khaouil abdelali

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés